

SOMMAIRE ET ÉDITO

• Faire face à la crise p.2

DOSSIER

• Un droit pour tous à un logement décent p.3



• La longue marche vers les circuits courts p.4-5



• Climat et aménagement du territoire sont liés p.6-7

• Quelle politique de la ville ? p.8-9

• La transition écologique manque d'énergie p.10-11



• Rails, eau... ces biens communs à protéger p.12-13

• Être en bonne santé ne coule pas de source p.14-15

• Un service à l'environnement p.16



Familles Laïques

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) • 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : 09 71 16 59 05 • e-mail : cnafal@cnafal.net

• Directeur de la publication et président du CNAFAL : Julien Léonard • Chef d'édition : Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin • Gérant : Marie Ciszewski • Réalisation : ©BAT - Tél. : 01 46 94 69 96 • Impression : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission. Commission paritaire n° 0925G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL

19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom - prénom :

Adresse :

Je désire recevoir 4 exemplaires de Familles laïques pour le prix de 10,00 € à partir du n° :

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.



ÉDITO

Faire face à la crise



Julien Léonard
Président

« L'hiver approche. » Cette déclaration peut paraître anodine mais pour nombre de nos adhérents et de nos concitoyens, elle est porteuse d'un poids et d'une appréhension toute particulière cette année. Si la question de l'inflation est vraiment prégnante et prend à la gorge de nombreuses familles, nous

avons pu nous exprimer, à ce sujet, au cours de plusieurs auditions auprès des parlementaires. Nous leur avons relayé à chaque fois l'extrême préoccupation de la population. Au risque d'être pessimiste, il n'est pas totalement certain que celle-ci ait été entendue par l'ensemble des tendances politiques présentes dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

La situation est d'autant plus inquiétante qu'à la hausse de l'inflation, des produits alimentaires et des loyers, vient s'ajouter l'explosion prévisible des prix de l'énergie. J'avais mentionné la forte préoccupation sur le sujet dans le journal *Libération* en exprimant, lors d'un entretien, que de nombreuses familles allaient devoir choisir entre se nourrir et se chauffer ! En effet, partout nous voyons les marges de manœuvre des ces Français fondre et leurs possibilités d'arbitrage se réduire, voire disparaître.

Les inégalités se creusent, et plus inquiétant encore, elles ne se creusent pas uniformément dans tous les territoires !

Nous le voyons bien au quotidien, la question de l'aménagement du territoire, de l'accès à la santé, de la dignité du logement, de l'état des infrastructures routières, de l'accès à l'éducation, des équipements ruraux ou urbains vient aggraver encore les difficultés de nombreuses familles qui peinaient déjà à faire face avant la crise liée à la guerre en Ukraine.

Devant une telle situation, nous ne pouvons rester silencieux. Il en va du principe même de l'égalité républicaine si importante en France. Non seulement, j'appelle nos adhérents à se mobiliser et à venir porter nos valeurs lors des prochaines élections des représentants des locataires des HLM, Ces structures restent des acteurs essentiels sur toutes les questions d'aménagement du territoire et il convient bien évidemment de les défendre. Nous interpellons directement le gouvernement d'Elisabeth Borne dans les prochaines semaines pour porter les revendications du CNAFAL. ■

ANALYSE

Un droit pour tous à un logement décent

FACE À CETTE CRISE QUI FRAPPE UNE LARGE PART DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, LE GOUVERNEMENT PEINE À TROUVER LES RÉPONSES. POURTANT DES SOLUTIONS EXISTENT.

Force est de constater que le logement a été, dans la dernière campagne présidentielle, un des grands absents, tout comme l'éducation, des débats. Le pouvoir d'achat s'imposant comme la principale préoccupation des Français, le logement ne venant qu'en 12^e position (baromètre Opinion Way). Il ne faudrait pas pour autant minimiser la crise du logement, lorsqu'on constate que, d'une part, selon une enquête de l'Insee réalisée en 2020, 2,3 millions de personnes vivent dans des logements présentant des défauts graves et, d'autre part, qu'en trente ans, la part du logement dans la dépense de consommation des ménages est passé de 20 à 28,5%, loin devant l'alimentation et les transports ; toutefois, il faut noter que la part des revenus consacrée à l'habitat par un ménage locataire ou accédant sur cinq atteint 40%. Le logement décent, selon la loi du 6 Juillet 1989, ne doit pas comporter de risque pour la sécurité, la santé des occupants ou leur intégrité physique et doit être doté d'un minimum d'équipements de confort permettant à chacun de vivre sereinement. En 2000, la loi SRU rend obligatoire la notion de décence et un décret du 30/01/2002 précise les critères de décence (surface, confort, sécurité et performance énergétique). Enfin, à compter de 2023, les biens immobiliers les plus énergivores seront interdits à la location.

Au-delà du logement stricto sensu, le rapport de l'ONPES

(Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale) considère que « présence de nuisances sonores, qualité des relations avec le voisinage, sécurité du quartier, qualité de l'air, proximité des commerces, etc. sont autant d'éléments extérieurs au logement qui déterminent pourtant les conditions d'habitat des ménages et la perception qu'ils en ont. Un environnement résidentiel dégradé peut engendrer ou augmenter l'insatisfaction des ménages, quel que soit par ailleurs le niveau de confort du logement ». Pour ce même Observatoire, le mal-logement renvoie à des logements ordinaires dont les « conditions d'habitat s'écartent des normes d'occupation (surpeuplement qui augmente pour les ménages à bas revenus), de confort (des signes de vétusté du logement des ménages pauvres s'accroissent, plus d'un ménage à bas revenus sur quatre en 2013 connaissait la présence d'humidité sur les murs) et d'un taux d'effort



Plus de deux millions de Français vivent dans des logements présentant des défauts graves.

excessif ». Pour les ménages locataires modestes, à bas revenus, la dégradation du taux d'effort ne peut s'expliquer seulement par le « rattrapage » des conditions de confort, mais par une augmentation récente du taux de pauvreté (8,9 millions de personnes pauvres en 2015) et la localisation des logements. En effet, les ménages modestes sont surreprésentés dans les grandes villes où les logements sont chers ; c'est là que se créent l'essentiel des emplois mais surtout d'exécution. Il n'est donc pas surprenant que ces ménages aillent habiter là où ces emplois existent et acceptent un habitat dégradé sur les plans économique (taux d'effort), social (insécurité) et environnemental (air pollué, manque d'espaces verts).

Quels remèdes à cette crise ? Pour le CNAFAL, il y a urgence

à mettre en œuvre : un bouclier logement afin de limiter le taux d'effort à 30% des revenus (encadrement des loyers), une revalorisation des aides au logement, une augmentation significative de la production de logements, une politique ambitieuse de rénovation énergétique, un dispositif de garantie du paiement du loyer. Mais aussi, à moyen et long termes, relancer, engager une réflexion sur un meilleur aménagement du territoire ; les politiques urbaines et du logement étant liées. ■

François Vincent